

DESCRIPTION DE TRAVAIL

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Renseignements sur le poste

Numéro du poste	Titre du poste Agent de santé mentale	
Classification du poste WP-03	Date d'entrée en vigueur	
Numéro de décision NAT-2587	Code du poste	Classification nationale des professions 3144 — Autres professionnels en thérapie et en diagnostic
Ministère/organisme Service correctionnel du Canada	Agent(e) des griefs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Code de bureau
Composante organisationnelle (direction/division) Services de santé	Lieu géographique	
Exigences linguistiques	Profil linguistique	
Exigences en matière de communication	Exigences relatives à la sécurité	

Renseignements sur le ou la superviseur(e)

Numéro du poste Divers	Titre du poste Divers	Classification du poste Divers
----------------------------------	---------------------------------	--

Déclaration de l'employé(e)

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description de travail.

Nom de l'employé(e)	Signature	Date
----------------------------	------------------	-------------

Déclaration du ou de la superviseur(e)

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom du ou de la superviseur(e)	Signature	Date
---------------------------------------	------------------	-------------

Autorisation du ou de la gestionnaire

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom et titre du ou de la gestionnaire	Signature	Date
--	------------------	-------------

DESCRIPTION DE TRAVAIL

Résultats axés sur le service à la clientèle

Prestation d'interventions, d'activités et de services de counseling aux délinquants dans un établissement correctionnel ou un centre régional de traitement (CRT) sous la surveillance du Service correctionnel du Canada (SCC), et prestation d'aide aux professionnels de la santé mentale dans le cadre des processus de réadaptation et de réinsertion sociale des délinquants.

Tous les services cliniques sont fournis sous la supervision clinique directe d'un professionnel agréé en santé mentale.

Activités principales

En tant que membre d'une équipe interdisciplinaire et sous la supervision clinique directe de professionnels autorisés en santé mentale, participe à la planification, à l'élaboration, à la coordination, à l'évaluation et à la prestation d'activités sociales, culturelles, récréatives et favorisant la santé mentale ou la santé, d'interventions, de formations et de séances de counseling individuel ou de groupe destinées aux patients dans les centres de traitement ou les établissements.

Interroge les délinquants pour recueillir de l'information et évalue leurs besoins en matière de traitement et de réadaptation; évalue les progrès des patients dans le cadre d'activités et d'interventions organisées; documente les résultats de l'évaluation et en fait rapport au superviseur et à l'équipe interdisciplinaire; propose des options de traitement, adapte les processus pour répondre aux besoins des délinquants, fait référence aux mesures disciplinaires appropriées et formule des recommandations pour assurer la progression continue dans le cadre des processus de réadaptation et de réinsertion sociale des délinquants.

Appuie un large éventail de professionnels de la santé mentale agréés dans la réadaptation des patients; aide à établir des antécédents psychosociaux et d'autres rapports, y compris des plans de traitement; fait passer des autoévaluations psychologiques sous la supervision d'un professionnel de la santé mentale qualifié; et contribue à la gestion et au suivi des patients susceptibles de se suicider ou de s'automutiler et prend les mesures appropriées.

Participe à des réunions avec l'équipe interdisciplinaire et d'autres employés, y compris du personnel correctionnel et des agents de libération conditionnelle; communique des renseignements appropriés aux services de sécurité et à d'autres ministères sur des questions concernant la gestion des délinquants; et participe à l'orientation des nouveaux membres du personnel et des étudiants.

Fait des recherches et analyse de l'information, examine de la documentation et interprète des rapports; saisit des données, prépare de la correspondance et des rapports, et répond à des parties externes qui demandent de l'information ou de l'aide; tient des bases de données sur la santé mentale et des systèmes de suivi pour les services et les demandes du Service; et prend les dispositions pour les installations, l'équipement, la documentation et le matériel en vue des réunions et des activités de groupe.

Le titulaire du présent poste détient le titre d'agent de la paix.

Aptitudes et connaissances

Connaissance des principes, des méthodes et des techniques d'intervention et de suivi en situation de crise, de counseling individuel et de groupe, de résolution de conflits et d'intervention fondés sur des données probantes, afin de fournir des interventions et des services de soins de santé mentale efficaces aux patients et de contribuer à leur réadaptation.

Connaissance des pathologies physiques et mentales, des médicaments et de leurs effets, ainsi que des théories et des pratiques liées au traitement des délinquants atteints de troubles mentaux et dysfonctionnels en établissement correctionnel, afin de reconnaître les symptômes de diverses maladies et de diriger les patients vers d'autres membres de l'équipe pour une évaluation; et de comprendre les effets secondaires des médicaments et d'adapter les activités en conséquence.

Connaissance des principes d'intervention efficaces, de l'éducation des adultes, de l'enseignement des compétences, et des techniques de leadership de groupe, ainsi que des méthodes d'instruction, afin de faciliter la prestation de programmes d'intervention et des traitements; et d'aider les patients à acquérir des compétences en résolution de problèmes, en organisation et en leadership.

Connaissance des pratiques, des théories et des principes liés au comportement humain et aux processus de réadaptation et de réinsertion, afin d'intervenir auprès de délinquants ou de groupes de délinquants, de produire des changements de comportement et de contribuer à satisfaire leurs besoins en matière de santé mentale et de réadaptation.

Connaissance du processus d'agrément et des procédures associées à la sécurité des patients, afin de soutenir une norme élevée de soins aux patients.

Connaissance des techniques de counseling, de négociation, de gestion de crises et de prévention du suicide, afin de faire face à diverses situations et de réduire les préjudices potentiels que le patient peut causer à lui-même, à d'autres personnes ou à l'établissement.

Connaissance de l'aménagement physique de l'établissement, afin de fournir des soins d'urgence immédiats au personnel et aux délinquants.

Connaissance des activités organisées et des interventions sociales, culturelles et récréatives, ainsi que des techniques, des tactiques et des règles du sport, des activités sociales et de loisirs, de même des programmes et des traitements offerts par le secteur privé, afin de superviser et de faciliter les activités pratiquées par les délinquants; de fournir de l'information aux patients; et de formuler des recommandations relativement aux programmes de suivi et aux interventions dans la collectivité.

Connaissance des tests psychométriques et des statistiques de base, afin de participer à l'administration et à l'évaluation des tests psychologiques.

Connaissance des techniques de recherche, des pratiques de collecte de données, ainsi que des logiciels informatiques, afin de saisir des données, d'accéder à de l'information et d'en extraire, et de préparer des rapports.

Connaissance de la mission, du mandat, des objectifs et des programmes du SCC, des directives du commissaire, ainsi que des rôles et des responsabilités des CRT ou des établissements réguliers décrits dans les politiques, les procédures et les normes de santé communautaire du SCC, afin de comprendre les programmes et les politiques liés aux services de traitement en établissement, d'assurer la conformité et d'offrir des traitements cliniques de qualité aux patients en milieu correctionnel.

Connaissance des lois et des règlements applicables, comme la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC), la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur l'accès à l'information, afin de respecter les délais de prestation des interventions; de traiter les renseignements de nature délicate; d'assurer la confidentialité; et de communiquer l'information pertinente sur les questions liées à la prise en charge des patients aux responsables de la sécurité et à d'autres services en se fondant sur le principe du « besoin de savoir ».

Connaissance de diverses organisations et lois, y compris la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) et d'autres organismes du système de justice pénale, des lois provinciales sur la santé mentale, de la Loi sur le consentement aux soins de santé, des Règles de conduite professionnelle et du Code de discipline, afin de s'acquitter de ses tâches efficacement; de comprendre les aspects liés aux soins de santé mentale; et d'expliquer les droits des patients.

Connaissance des techniques de communication thérapeutique efficace, ainsi que des techniques d'entrevue et d'évaluation, afin d'obtenir des renseignements des délinquants pour évaluer leurs besoins individuels en matière de traitement, même si le sujet les rend mal à l'aise ou s'ils sont hostiles à l'égard du système correctionnel; et d'encourager la communication ouverte et positive de l'information et la coopération.

Habilités en matière de relations interpersonnelles, d'observation et de médiation, afin de surveiller la dynamique de groupe, d'intervenir et de résoudre les conflits; d'interpréter la communication non verbale; d'interagir avec des patients en crise qui présentent divers niveaux cognitifs et des différences culturelles, et qui peuvent être atteints d'une maladie mentale ou prendre des médicaments; et de fournir une rétroaction aux délinquants sur leur progression par rapport aux services offerts.

Habilités en consultation et en résolution de problèmes, afin d'exercer son jugement, de mener les analyses indiquées et de prendre les décisions appropriées pour résoudre les situations quotidiennes à mesure qu'elles se présentent; et d'aider les patients à atteindre les objectifs de leurs plans de traitement clinique.

Habilités en lecture, afin d'assimiler et de comprendre les changements apportés aux lois, aux règlements et aux directives, et de déterminer leur incidence sur les droits des délinquants; de comprendre le mandat, les politiques et les lignes directrices d'autres organismes gouvernementaux et communautaires qui peuvent aider les patients; et de se tenir au courant des nouveaux enjeux.

Habilités en matière d'expression verbale et d'écoute, afin de fournir des services et de clarifier les politiques et les lignes directrices du Service à l'intention des patients; d'interpréter, de présenter et d'expliquer l'information au superviseur, aux collègues, à l'équipe interdisciplinaire, aux organismes externes, aux membres de la famille des délinquants et aux organismes communautaires; et de persuader ces groupes de s'entendre sur les services de traitement et de réadaptation offerts aux délinquants.

Habilités en rédaction, afin de réviser, de créer et de tenir à jour des dossiers sur les observations et les services fournis; et d'élaborer et de préparer des rapports sur les progrès des délinquants.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et de son règlement d'application, et de l'article 2 du Code criminel du Canada dans le but de respecter les exigences se rattachant au titre d'agent de la paix. Des aptitudes en rédaction sont exigées afin de rédiger les rapports d'incident et d'observation en ce qui a trait aux attitudes négatives ou au comportement inacceptable des délinquants, conformément aux exigences se rattachant aux fonctions d'un agent de la paix.

Efforts

Un effort physique est requis pour :

Rester assis et garder les yeux fixés pendant de longues périodes sur un poste d'ordinateur, pendant les réunions ou lors de l'examen du matériel; se tenir debout, marcher et transporter des dossiers afin de livrer de l'information; se déplacer pour visiter des lieux de travail.

Un effort intellectuel est requis pour :

Contribuer à la réadaptation du délinquant en appuyant un éventail de professionnels de la santé mentale agréés et en participant à la prestation d'activités efficaces et d'autres interventions, comme l'aide aux tâches quotidiennes y compris l'hygiène personnelle, la surveillance de l'observance thérapeutique, et les services d'intervention en cas de crise et de suivi pour les délinquants dans les CRT ou les établissements réguliers.

Fournir de l'aide et du soutien aux patients sur une base quotidienne; intervenir sur le plan thérapeutique auprès de l'équipe de traitement, et contribuer aux options et solutions de traitement interdisciplinaires qui répondent aux besoins, aux attentes et aux objectifs tant du SCC que ceux du plan de traitement des délinquants.

Aider les professionnels agréés de la santé mentale à offrir des services de counseling à des délinquants ou à des groupes de délinquants dans un environnement thérapeutique, tout en tenant compte de la diversité des populations de délinquants, des problèmes de santé des participants, des tendances comportementales, et de la nécessité de comprendre les antécédents de chaque délinquant.

Lire, chercher et analyser l'information contenue dans les dossiers; enquêter, extraire de la documentation et consulter des ministères, collègues et délinquants; et intégrer l'information provenant de diverses sources en vue de la documentation des rapports ou de la saisie des données.

S'assurer que les documents remplis soient conformes aux normes de pratique professionnelle; et communiquer l'information aux superviseurs, collègues et membres de l'équipe interdisciplinaire, après chaque intervention et chaque interaction importante avec les délinquants, afin d'aider à la gestion, à la planification et à la prise de décisions concernant l'état mental du patient, son potentiel de réadaptation, sa réponse au traitement et ses perspectives de libération conditionnelle.

Fournir au personnel du SCC de l'information sur les critères de sélection et sur le contenu du traitement pour les interventions auprès des patients, au moyen d'ateliers et de séances individuelles; et diriger les délinquants vers les spécialités appropriées pour répondre à leurs besoins en matière de santé mentale et de réadaptation.

Aider à déterminer la meilleure approche pour répondre aux besoins de traitement des patients, tout en tenant compte des différentes approches adoptées par diverses professions, ainsi que des intérêts concurrents qui peuvent nuire aux résultats du traitement, comme les désirs des patients plutôt que leurs besoins réels, ou les besoins liés au traitement par rapport aux modalités de traitement.

Formuler des recommandations sur les interventions individuelles ou collectives en matière de santé mentale, de réadaptation et de réinsertion afin d'appuyer le processus décisionnel, la restructuration des activités existantes, ainsi que la planification et l'élaboration de stratégies d'intervention futures.

Proposer des options et des solutions réalisables qui tiennent compte du caractère unique du problème ou de l'environnement présenté et en évaluer les répercussions potentielles; présenter ces options et solutions aux délinquants résistants ou difficiles à gérer et promouvoir leur acceptation de celles-ci afin de favoriser des résultats positifs; et formuler des idées intéressantes et de nouveaux concepts pour les activités afin de répondre à divers niveaux de compétences sociales et intellectuelles chez les patients.

Établir une relation de confiance pour motiver les patients à participer à des activités et à des projets qui les aident à gérer leur maladie mentale, à acquérir et à utiliser de nouvelles compétences, et à améliorer leurs comportements prosociaux.

Fournir de l'information aux délinquants pour les aider à comprendre et à appliquer les concepts associés aux attitudes positives et aux changements de comportement; offrir des interventions, répondre aux questions des délinquants et intervenir auprès de délinquants ou de groupes de délinquants pour produire des changements de comportement et contribuer de façon importante à la satisfaction des besoins de ces patients en matière de santé mentale et de réadaptation.

Évaluer les progrès des patients et la pertinence des interventions; recommander la cessation ou la poursuite des activités en fonction de leur efficacité à assurer la poursuite des progrès des patients; et documenter toutes les évaluations concernant l'efficacité des interventions.

Surveiller les activités de groupe afin d'assurer la conformité des délinquants aux politiques et procédures relatives à la conduite, à l'éthique, à la sécurité, de même qu'aux règlements en matière de santé et de sécurité; et assurer le respect des normes de sécurité au travail et en établissement afin d'éviter les risques de blessures physiques ou de traumatismes psychologiques, et de maintenir la sécurité personnelle et celle du Service.

Repérer et gérer des situations comme des urgences, des crises et d'autres situations délicates, y compris la prise d'otages, le suicide ou l'automutilation et les crimes violents; et agir à titre d'agent de sécurité dans le secteur et dans l'ensemble de l'établissement, s'il y a lieu.

Maintenir ses connaissances professionnelles à jour par le perfectionnement professionnel continu et l'étude suivie de textes, de revues et de périodiques, ainsi que par la participation à des séminaires, à des ateliers et à des conférences.

Un effort psychologique est requis pour :

Garder son sang-froid, demeurer impartial et adopter une attitude professionnelle, peu importe le comportement, l'attitude et le casier judiciaire du délinquant; lors d'interventions auprès de personnes instables, en état d'ébriété, en colère, violentes, résistantes, manipulatrices et dysfonctionnelles; ou lors de l'animation de séances qui peuvent impliquer la communication d'information sur des situations très personnelles et délicates.

Faire preuve d'une grande tolérance à l'égard de l'ambiguïté et de l'incertitude, et demeurer concentré et engagé à l'égard des objectifs à long terme lorsque les activités à court terme, les horaires de travail et l'environnement de travail sont constamment modifiés, ajustés et peaufinés pour répondre aux besoins des patients et aux exigences en matière de services.

Responsabilités

Ressources humaines :

Participe à l'orientation et à la formation des nouveaux employés et des stagiaires.

Conformément aux exigences liées au titre d'agent de la paix, prépare des rapports verbaux et écrits destinés au personnel correctionnel traitant des observations recueillies sur le comportement des délinquants dans le but de les aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs déplacements et leurs transfèvements, ainsi que la sécurité globale et le maintien de l'ordre au sein de l'établissement. Le titulaire veille à ce que les délinquants respectent les règlements ministériels. Le titulaire peut recommander une mesure disciplinaire qui varie depuis une réprimande verbale à une recommandation de dépôt d'une accusation; cette mesure est conforme à l'article 10 de la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Le titulaire peut arrêter et accuser un délinquant suspect, en conformité avec l'article 2 du Code criminel du Canada.

Ressources techniques :

Utilise un ordinateur personnel et ses périphériques, du matériel de bureau standard, de l'équipement audiovisuel, des fichiers en format imprimé ou électronique, ainsi que d'autres biens matériels, y compris les extincteurs et les alarmes personnelles, et assure l'entretien et la garde de ces ressources; et détient de façon partagée les clés des bureaux, des classeurs, des aires d'entreposage et des aires d'activité.

Conditions de travail

Environnement de travail physique :

Le travail implique de devoir composer continuellement avec le bruit ambiant, les interruptions et une exposition à la luminosité d'un écran d'ordinateur ou celle des dispositifs de surveillance.

Le travail est effectué dans un établissement correctionnel et comporte des interactions étroites avec les délinquants, ce qui entraîne souvent des risques d'exposition à des fluides corporels et à des maladies transmissibles, ainsi que des rencontres avec des délinquants souffrant de maladie mentale et qui sont potentiellement violents, ce qui augmente le risque de maladie, de menaces à la sécurité physique, d'intimidation et de violence pouvant mener à la mort.

Possiblement se déplacer pour visiter d'autres lieux de travail, ce qui implique de s'absenter de la maison, de subir du stress et de nuire à sa vie personnelle.

Environnement de travail psychologique :

Le travail peut entraîner du stress et de la fatigue en raison des charges de travail difficiles et imprévisibles, des délais serrés, des priorités changeantes et conflictuelles, des urgences, du manque de contrôle sur le rythme de travail, des plaintes et des critiques, ainsi que des contacts avec des patients délinquants connus dans la collectivité, ce qui peut porter atteinte à la vie personnelle et causer des préoccupations pour la sécurité personnelle ou familiale.

Le travail peut causer un stress post-traumatique ou un traumatisme indirect engendré par l'exposition à des renseignements explicites ou violents contenus dans les dossiers, et par l'exposition à des incidents critiques, à de la violence verbale ou physique, à des menaces, à des dangers et à un environnement potentiellement à risque élevé.
